

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES  
INTERIEURES & DE LA DEFENSE

DECRET N° 322 /PR/CAB/MAID/P

LE RESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU la Loi N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRET

ARTICLE 1er. - M. Jean GUERIN, Commis de 1ère Classe (3ème échelon) du Corps Supérieur des Services Administratifs, Financiers et Comptables, est nommé Directeur des Affaires Intérieures au Ministère des Affaires Intérieures et de la Défense.

AMPLIATIONS :

ORIGINAL	1	<p><u>ARTICLE 2.</u> - Le présent Décret, qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /.-</p> <p>PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA DEFENSE</p> <p>M. AROUNA.</p> <p>H. M A G A.</p>
JORD	1	
MAID	4	
MFPT	1	
DP	2	
SGCM	8	
PRESIDENCE	8	
MFP	1	
TRESOR	1	
CF	1	
SF	6	
FP	1	
CD	1	
INTERESSE	1	
INFO-RADIO	2	